

OFFRE PUBLIQUE

Conditions générales de réservation et de service de **Monteniko**

(CONDITIONS GÉNÉRALES – JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANTES)

La présente offre publique constitue une offre juridiquement contraignante de **Monteniko** (ci-après dénommée la « Société ») à un nombre indéterminé de personnes en vue de conclure un contrat de prestation de services aux termes et conditions énoncés ci-dessous.

En effectuant une réservation, un paiement ou en utilisant le site web de l'agrégateur, l'utilisateur confirme son acceptation pleine, entière et définitive de cette offre.

1. STATUT JURIDIQUE DES PARTIES

- 1.1. Monteniko est le seul prestataire de services de voyage et d'organisation.
 - 1.2. Le site web schwarzberg-touristik.com (ci-après dénommé la « Plateforme ») agit uniquement en tant qu'intermédiaire technique pour la publication d'informations et la transmission des demandes.
 - 1.3. La Plateforme n'est pas partie au contrat de service et n'est pas responsable de son exécution.
 - 1.4. Toutes les obligations relatives à la fourniture des services incombent exclusivement à la Société dès la confirmation de la réservation.
-

2. ACCEPTATION DE L'OFFRE ET CONCLUSION DE L'ACCORD

- 2.1. Le contrat est considéré comme conclu uniquement après confirmation écrite de la réservation par la Société.
 - 2.2. Avant confirmation, la Société se réserve le droit de refuser la réservation sans justification et sans engager sa responsabilité.
 - 2.3. Le paiement ne garantit pas la conclusion du contrat avant confirmation par la Société.
-

3. MODIFICATIONS DES CONDITIONS AVANT LE VOYAGE

3.1. La Société se réserve le droit de modifier unilatéralement :

- itinéraire,
- calendrier,
- logistique des transports,
- procédure de prestation de services,

pour autant que la nature générale du service soit maintenue.

3.2. Ces modifications ne sont pas considérées comme importantes et ne donnent pas le droit de se retirer du contrat ou de rembourser les fonds, sauf disposition contraire de la législation impérative.

4. PRIX ET PAIEMENTS

4.1. Le prix de la prestation est fixé par la Société et peut être modifié jusqu'à la confirmation de la réservation.

4.2. Une fois la réservation confirmée, le prix est ferme, sauf en cas de force majeure ou de modification des taxes et redevances obligatoires. 4.3.

Tout paiement est définitif et non remboursable, sauf disposition contraire expresse de la présente offre.

4.4. Les frais bancaires, de système de paiement et d'intermédiaire sont à la charge du client.

5. VARIATION DE PRIX (AUGMENCE / DIMINUTION)

5.1. La Société se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment avant la confirmation de la réservation.

5.2. Après confirmation, aucune augmentation de prix n'est autorisée, sauf dans les cas suivants :

- changements fiscaux,
- frais d'État,
- force majeure.

5.3. Les réductions ne sont pas rétroactives et ne s'appliquent pas aux réservations déjà confirmées.

6. ANNULATION DE LA RÉSERVATION PAR LE CLIENT

6.1. Le Client a le droit d'annuler les services avant le début du voyage.

6.2. En cas d'annulation, les déductions suivantes s'appliquent :

- 45 jours et plus – jusqu'à 30 % du coût ;
- 30 à 16 jours – jusqu'à 70 % ;
- moins de 15 jours - jusqu'à 100 %.

6.3. Ces déductions constituent une compensation pour les pertes réelles et antérieures subies par la Société et ne peuvent faire l'objet d'une contestation, sauf en vertu de dispositions légales impératives.

6.4. L'absence d'un client est considérée comme une annulation moins de 15 jours avant le début du voyage.

7. ANNULATION ET MODIFICATIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES PAR LA SOCIÉTÉ

7.1. La Société se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de reprogrammer un voyage à tout moment pour des raisons objectives ou organisationnelles, y compris, mais sans s'y limiter :

- demande insuffisante,
- conditions météorologiques,
- restrictions opérationnelles,
- risques liés à la sécurité,
- actions de tiers.

7.2. En cas d'annulation, la responsabilité de la Société se limite au remboursement des sommes effectivement perçues du client pour les services non rendus.

7.3. La Société n'est pas responsable des dommages indirects, notamment les frais de transport, d'hébergement, les pertes de revenus ou autres dépenses du client.

8. NOMBRE MINIMUM DE PARTICIPANTS

8.1. La Société se réserve le droit d'annuler un voyage en cas de nombre insuffisant de participants, sans engager sa responsabilité.

8.2. La seule obligation de la Société est de rembourser le montant payé, déduction faite des frais non remboursables (le cas échéant).

9. RE-RÉSERVATION

9.1. Le report d'un rendez-vous n'est pas un droit du client et est effectué à la seule discrétion de la société.

9.2. Le report d'un rendez-vous peut entraîner des frais supplémentaires, des ajustements de prix ou une annulation sans motif.

10. SERVICES NON UTILISÉS

10.1. Les services non utilisés ne sont ni repris ni remboursés.

10.2. Le Client assume le risque de non-utilisation des services pour toute raison indépendante de la volonté de la Société.

11. COMPORTEMENT DU CLIENT ET REFUS DE SERVICE

11.1. La Société se réserve le droit de refuser ou d'interrompre la prestation de services à tout moment et sans remboursement en cas de :

- violations des règles,
- menaces à la sécurité,
- comportement inapproprié,
- violations des consignes du personnel.

11.2. La décision de la Société est définitive et ne peut faire l'objet d'une révision.

12. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

12.1. La Société ne sera pas responsable de :

- actions de tiers (transporteurs, hôtels, guides),
- retards, annulations ou modifications causés par des facteurs externes,
- dommages qui ne sont pas survenus par la faute directe de la société,
- pertes de profits, préjudices moraux et pertes indirectes.

12.2. La responsabilité globale de la Société est limitée au montant effectivement payé par le client pour un service spécifique.

13. FORCE MAJEURE

13.1. La Société est dégagée de toute responsabilité en cas de force majeure, notamment :

- catastrophes naturelles,
- guerres, conflits,
- actions des agences gouvernementales,
- épidémies,
- défaillances des infrastructures de transport.

13.2. Dans de tels cas, un remboursement n'est pas garanti et est effectué à la discrétion de la Société.

14. LITIGES ET DROIT APPLICABLE

14.1. Tout différend sera résolu par voie de négociation.

14.2. À défaut d'accord, le différend sera porté devant le tribunal du lieu d'immatriculation de la Société.

14.3. La loi applicable est déterminée exclusivement par la Société, sauf disposition impérative contraire.

15. DISPOSITIONS FINALES

15.1. La Société se réserve le droit de modifier unilatéralement la présente offre sans préavis.

15.2. La version en vigueur est publiée sur le site internet et entre en vigueur dès sa publication.

15.3. La poursuite de l'utilisation des services vaut acceptation de la version modifiée de l'offre.

16. ACCEPTATION DES CONDITIONS

16.1. Toute action du client, qu'il s'agisse de réservation ou de paiement, vaut acceptation pleine et entière de l'offre.

16.2. Le client confirme agir de son plein gré, avoir pris connaissance des conditions générales et accepter tous les risques liés à la prestation.

DOO "Monteniko"

Rozino, b/b

85310, Budva

Monténégro

PIB 02958201

Tél. portable : +382 67 277 971

Télécopie : +382 33 473 240

MONTENIKODOO@GMAIL.COM

[Toutes les informations sont à jour en date d'avril 2025.](#)